



Le Synergique

Vos nouvelles syndicales

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Volume 24 # 1 Le 11 septembre 2025

Bonjour à vous tous,

C'est avec un immense privilège que je me présente à vous en tant que nouvelle présidente du Syndicat de l'enseignement de La Jonquière. Mes 14 années d'implication comme déléguée syndicale ainsi que ma participation au Congrès de la Centrale de 2024, je me suis sentie interpellée à pousser plus loin mon désir d'engagement dans notre organisation. J'apprends à relever les défis au quotidien avec une équipe solide et engagée qui partage la même volonté de défendre vos droits et de soutenir votre travail.

Après une période estivale qui, je l'espère, vous a permis de refaire le plein d'énergie, nous voici déjà plongés dans une rentrée scolaire déjà mouvementée. Celle-ci est marquée par des variations budgétaires importantes de la part de notre gouvernement avec des conséquences qui nous obligent, encore une fois, à nous adapter. Souhaitons que l'arrivée de notre nouvelle ministre de l'Éducation, Sonia Lebel, amène des assouplissements dans notre réseau, qui a fortement été ébranlé avec les nombreux projets de loi qui nous ont été imposés au cours de la dernière année.

Avec l'arrivée du code d'éthique, une vigilance supplémentaire est à favoriser. Votre syndicat demeure une voie officielle pour être entendu. Nous désirons vous rappeler que nous sommes toujours présents pour vous offrir écoute et accompagnement. Nous vous encourageons à poser vos questions ou dire vos commentaires. Votre implication contribue à faire vivre la force de notre organisation.

En terminant, malgré le contexte exigeant et parfois intense qu'est le milieu de l'enseignement, je vous souhaite une année remplie de moments précieux avec tous les acteurs du milieu. La réussite des élèves demeure notre objectif commun et c'est pour eux que nous travaillons ensemble.

Je vous souhaite une année remplie de réussites et de beaux moments.

Au plaisir de vous rencontrer,

Sandra Gagnon, présidente



Sessions de préparation à la retraite

Pour celles et ceux qui pensent prendre leur retraite au cours des **trois prochaines années**, l'AREQ, en collaboration avec la CSQ, organise une session de préparation à la retraite qui est très appréciée des membres. Cette session est prévue :

Le vendredi 24 avril 2026 de 18 h à 21 h et le samedi 25 avril 2026 de 9 h à 16 h à l'hôtel Delta Saguenay, à Jonquière.

Le syndicat défrayera les coûts d'inscription et le dîner du samedi pour les membres (85 \$) ainsi que pour la conjointe ou le conjoint (105 \$).

Également, l'AREQ est fière de vous offrir une vidéoconférence de préparation à la retraite intitulée : **Préparer ses finances pour la retraite : il n'est jamais trop tôt**. Celle-ci aura lieu le mercredi 19 novembre 2025. Que l'on soit en début, en milieu ou en fin de carrière, il peut être avantageux de s'intéresser à la préparation de sa retraite.

Également, vous pouvez suivre les sessions en mode virtuel selon les sujets et les dates suivantes :

SUJETS TRAITÉS	Automne 2024	Hiver 2025
Adaptation psychosociale et santé (19 h à 20 h 30)	Non disponible	Mercredi 21 janvier 2026
Questions financières (19 h à 20 h 30)		Mercredi 28 janvier 2026
Questions juridiques (19 h à 20 h 30)		Mercredi 4 février 2026
Assurances (19 h à 20 h 30)		Mercredi 11 février 2026
Régime de retraite (9 h à 11 h 30)		Samedi 14 février 2026

Pour vous inscrire à l'une des deux sessions et/ou à la vidéoconférence et pour que les coûts d'inscription soient assumés par le Syndicat, vous devez communiquer avec Carolyne au 418-695-1609, qui procèdera aux modalités.

Déclaration des gains à l'assurance-emploi pour l'année scolaire 2025-2026

Pour les enseignantes et enseignants qui obtiennent un contrat à temps partiel, la déclaration des gains pour l'année 2025-2026 devra s'effectuer à partir du nombre de jours suivants :

SECTEURS	NOMBRE DE JOURS	PÉRIODES
Primaire et secondaire	221	21/08/2025 au 25/06/2026
Formation professionnelle	215	04/08/2025 au 19/06/2026
Formation générale (Adultes)	220	18/08/2025 au 19/06/2024

N.B. Ce nombre de jours comprend 200 jours de travail en plus des jours de congé pour la période des Fêtes, de la relâche ainsi que tous les jours fériés pour lesquels vous ne pouvez recevoir de prestations d'assurance-emploi, puisque le contrat de travail du personnel enseignant les inclut dans le salaire annuel.

Une éducation juste et accessible, c'est dans l'intérêt commun

EN ACTION
POUR
L'ÉDUCATION



Le contexte actuel en éducation nous montre plus que jamais que nous devons proposer des solutions cohérentes et pérennes pour l'éducation, de la petite enfance à l'université, afin de sortir du marasme dans lequel nous sommes plongés, malgré nous. L'éducation doit être une priorité au Québec.

Dans le cadre de son chantier En action pour l'éducation, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a lancé, au printemps, une première phase de consultation, auprès de l'ensemble de ses membres, sur le thème de l'organisation des réseaux de l'éducation, de la petite enfance à l'enseignement supérieur. Il est encore temps d'y participer!

Une deuxième phase de consultation, sur les thèmes du rôle des institutions éducatives et du vivre-ensemble, se tiendra ultérieurement.

Comme la Centrale est soucieuse de représenter au mieux ses membres, la participation de toutes et tous est importante.

Le questionnaire est assez court, et il vous faudra environ 15 minutes pour le remplir.

Vous pouvez y répondre, dès maintenant, en cliquant sur le lien suivant :

[-Répondre au questionnaire-](#)



I R I S

préparez-vous à une excellente année scolaire!

ÉCONOMISEZ 150 \$ sur des lunettes de prescription
et plus encore!* Utilisez le code d'accès : **FSEFSE**

Je m'inscris ►

B A B I L L A R D



Des félicitations

... aux personnes nouvellement élues ou réélues à titre de délégué syndical.

Un gros merci d'accepter d'être la voix du syndicat et le représentant de vos collègues dans votre milieu et lors de nos rencontres syndicales !

Date limite pour une demande de congé voyage pour les 100 derniers jours de l'année scolaire 2025-2026 :

1^{ER} DÉCEMBRE 2025
À 16 H.



Comités syndicaux

À chaque année, les personnes déléguées procèdent à l'adoption de la composition des comités du Syndicat; cette année, cette adoption se fera le 14 octobre prochain. D'ici ce moment, vous êtes invités à visiter notre site Internet, sous l'onglet « Comités », la liste des comités du Syndicat. Ces comités sont importants pour faire entendre votre voix dans les représentations du Syndicat auprès de l'employeur, de la Fédération et de la Centrale et sur le plan personnel, à mieux comprendre les enjeux syndicaux. Parmi les comités, nous retrouvons :

- Comité des finances;
- Comité des spécialistes;
- Comité du préscolaire;
- Comité des Statuts et règlements;
- Comité ACTES (Actions Collectives en Transition Environnementale et Sociale).

Nous vous invitons à vous impliquer dans ces comités en téléphonant au bureau du Syndicat (418-695-1609) d'ici le vendredi 10 octobre 2025 pour soumettre votre intérêt à faire partie de l'un ou l'autre des comités.

Pour toute information complémentaire (nombre de rencontres, moment des rencontres, etc.) veuillez communiquer avec Sandra au bureau du Syndicat.

Équipe des rédacteurs :

Sandra, Claude, et Carolyne

Pour nous joindre : 418-695-1609 ou visitez www.sedlj.ca

